



Session du Conseil Départemental du 17 octobre 2016

Intervention Jean-Luc Rotureau DM 2

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Mon intervention portera les finances car c'est l'objet même de cette assemblée aujourd'hui avec la DM2

Nous sommes en désaccord avec une partie de la présentation de cette décision modificative que vous nous faites. En effet, dans le rapport, vous comparez le budget 2016 + BS + DM au compte administratif 2015. C'est la première fois que ce genre de comparaison est faite à ce moment de l'année. Vous le savez bien, d'habitude il est proposé une comparaison avec le budget primitif de l'année en cours, c'est-à-dire 2016 pour cette année et une comparaison éventuelle par rapport à la DM de l'année précédente pour avoir deux mêmes périodes. Vous ne pouvez pas comparer un budget en cours avec un budget réalisé de l'année précédente, cela n'a aucun sens ! C'est comme si vous alliez en vacances dans le même endroit que l'an passé en voiture et qu'ayant fait 80% du trajet vous compariez votre consommation d'essence partielle avec la consommation totale de celle de l'année précédente, alors qu'il vous reste une partie du trajet à effectuer...Que voulez-vous nous prouver par une telle présentation ? Il y a quelque chose d'inhabituel et pour ne rien vous cacher, cela nous paraît louche ! Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette présentation, ni intellectuellement, ni politiquement. La comparaison faite dans le rapport que vous nous présentez fausse l'analyse.